

L'ÉDUCATION : SON ENJEU MAJEUR, LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Les défis auxquels notre société fait face sont nombreux : vieillissement de la population et augmentation des coûts reliés aux soins de santé, faible taux de productivité au travail et taux de décrochage scolaire élevé chez nos jeunes avant même l'obtention du diplôme d'études secondaires. L'éducation des jeunes devrait être l'une de nos priorités en tant que citoyens et gouvernement car ils représentent l'avenir de notre société.

Bien que le droit à l'éducation soit inscrit dans la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, plusieurs jeunes n'ont pas la possibilité de choisir l'établissement scolaire et les programmes qui les intéressent, simplement parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers ou encore parce qu'ils ne sont pas en mesure d'obtenir le rendement académique qui leur permettraient d'y accéder.

Le décrochage scolaire coûte cher, non seulement au niveau des emplois plus précaires et moins bien rémunérés, mais il a également un impact sur la santé des jeunes décrocheurs et sur le taux de criminalité. Nous devons donc nous attaquer à la base de cette problématique et mettre en place des mesures pour accroître la persévérance et la réussite scolaire. Il existe un lien entre la motivation des jeunes à apprendre et leur taux de succès. Alors pourquoi ne pas mettre en place des programmes d'enseignement qui permettraient à la fois de les inciter à apprendre et de faciliter l'obtention d'un diplôme d'études secondaires avant l'âge de 18 ans ? Je crois qu'il est important de comprendre les impacts du décrochage scolaire pour être en mesure de s'y attaquer et de trouver les solutions qui permettront d'amener nos jeunes à terminer leurs études. Pour y arriver il ne faudrait pas voir les modifications à apporter aux programmes actuels comme une dépense, mais bien comme un investissement essentiel pour l'avenir de notre société.

Mon objectif est de proposer des pistes de solutions innovatrices qui amèneront des réflexions sur la place publique. Les actions proposées nous permettront par la suite de mettre en place une nouvelle façon de faire qui nous fera devenir un leader mondial en terme d'éducation!

ÉTAT DE LA SITUATION : L'ÉDUCATION AU QUÉBEC

Selon le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)¹, on dénombrait pour l'année scolaire 2007-2008, 125 271 étudiants inscrits au secteur privé, contre 925 688 au secteur public. Les établissements privés font de la sélection et profite d'une part de financement public. La qualité de leurs cours et leur environnement sont de ce fait supérieure à ce qu'on retrouve dans le secteur public. Or, 88 % des jeunes n'y ont pas accès. On peut se poser comme première question : pourquoi les jeunes Québécois n'ont pas tous droit à la même qualité d'enseignement et d'environnement ? Il est à noter que certains établissements publics opèrent aussi une certaine sélection au niveau des étudiants, c'est le cas des écoles qui offrent des programmes sport-études et art-études.

L'un des enjeux majeurs de l'éducation au Québec est le décrochage scolaire. Les statistiques à ce sujet sont alarmantes. Selon Statistiques Canada, en 2009-2010, le nombre de décrocheurs se chiffre à 191 000 pour l'ensemble du pays, ce qui correspond à la proportion des jeunes de 20 à 24 ans qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires. Au Québec, on enregistre un taux de décrochage de 22.5 % et les garçons présentent un taux de décrochage de 10 % à 15 % plus élevé que les filles.

¹ MELS, Effectif scolaire à temps plein et à temps partiel du secteur des jeunes, DCS – octobre 2008

Les jeunes représentent le futur de toute société et c'est pourquoi il est important d'agir maintenant avant que la situation se détériore davantage. Les conséquences du décrochage scolaire sont nombreuses tant au niveau social qu'économique. Les décrocheurs occupent des emplois moins stables et moins bien rémunérés. Ils ont de la difficulté à subvenir adéquatement à leurs besoins ce qui engendre des coûts pour la société qui doit les prendre en charge et une perte de revenus pour le gouvernement. Il est démontré que les décrocheurs ont plus de difficulté à s'intégrer au marché du travail, ce qui entraîne d'importantes répercussions au niveau économique puisque les coûts qui y sont reliés sont importants. À ce sujet, les statistiques démontrent que les décrocheurs scolaires représentent plus de 42 % de tous les bénéficiaires d'aide sociale. Ils éprouvent également davantage de problèmes de santé physique et mentale et le décrochage est également associé à la criminalité.

Plusieurs initiatives ont été mises en place à travers les différents établissements d'enseignement au Québec. Après avoir parlé à de nombreux intervenants du milieu et de jeunes décrocheurs, voici des pistes de solutions pour favoriser l'augmentation du taux d'obtention du diplôme d'études secondaire avant l'âge de 18 ans.

DES PISTES DE SOLUTIONS

1. L'éducation et le financement du gouvernement

Pendant que le domaine de la santé permet un système à deux vitesses qui laisse payer à 100 % ceux qui ont recours à des cliniques privées, le ministère de l'éducation subventionne les établissements privés. Au Québec, bien que la subvention remise aux établissements d'enseignement privés soit moindre que celle accordée au secteur public, il n'en demeure pas

moins que l'état injecte annuellement des sommes d'argent considérables dans des institutions qui ne sont accessibles qu'à un nombre limité d'étudiants.

☑ Éliminer les subventions aux écoles privées, subventionner la réussite

Le financement que le gouvernement accorde aux établissements d'enseignement privés se doit d'être repensé. En ce moment, le financement des écoles privées vient affaiblir le système d'éducation public et ces sommes d'argent devraient être redistribuées dans le secteur public afin de l'améliorer. Pourquoi ne pas laisser les utilisateurs du secteur privé payer entièrement les coûts qui y sont reliés comme c'est le cas dans d'autres provinces canadiennes? Je crois sincèrement que tous les jeunes devraient avoir accès aux mêmes programmes d'éducation.

Au Québec, bien que l'on dénombre plus de 300 établissements d'enseignement privés, c'est environ 65 % de ceux-ci, soit 200 institutions, qui sont agréées aux fins de subventions. Le montant accordé par le gouvernement est moindre que celui donné aux établissements du secteur public mais il équivaut tout de même à 60 % de ce dernier, ce qui n'est pas négligeable. Pour l'année 2009-2010, les données indiquent que les institutions privées auraient reçu 3 865 \$ par étudiant de niveau secondaire et un peu moins pour les jeunes de niveau primaire et préscolaire. Au total, c'est 468,5 millions de dollars² qui ont été remis aux établissements privés au cours de cette même année. A cela s'ajoute les dons que ces établissements vont chercher auprès d'entreprises privées et d'anciens étudiants, sans oublier le montant facturé aux parents.

Nous vivons dans une société mixte où différentes cultures coexistent et où l'on retrouve différentes classes sociales. Nous nous devons de permettre à nos enfants de partager leur

² MELS, Effectif scolaire à temps plein et à temps partiel du secteur des jeunes, DCS – octobre 2008

apprentissage en côtoyant des individus de toute provenance. Valoriser la diversité sociale et ethnique me semble sain. De plus, nous nous devons de fournir un enseignement équitable à tous les jeunes du Québec qui sont en droit de recevoir le même enseignement quelque soit leur origine, la classe sociale et le milieu dans lequel ils vivent.

Je demeure donc persuadée que le retrait des subventions aux établissements privés permettrait au gouvernement de subventionner la réussite des étudiants qui fréquentent les écoles publiques en mettant l'accent sur la persévérance scolaire. Une nouvelle méthode de calcul des subventions pourrait être mise en place. On pourrait par exemple remettre aux établissements publics un montant supplémentaire pour chaque élève qui se présente aux examens de fin d'année. Les sommes d'argent autrefois destinées au secteur privé pourraient être redirigées vers le secteur public qui pourrait les utiliser pour améliorer les programmes déjà en place. Cependant, il faudra s'assurer que ces sommes additionnelles soient octroyées uniquement sur la base de la persévérance. Ainsi pour chaque étudiant qui persévère jusqu'à la fin de l'année scolaire un montant d'argent additionnel serait remis à l'établissement d'enseignement. Le retrait des subventions aux établissements privées doit se faire progressivement d'ici 5 ans et non de façon drastique pour minimiser les impacts sur le secteur privé et lui permettre de s'organiser autrement.

Je crois qu'il est important de noter qu'en Ontario les écoles privées sont responsables de la totalité de leurs dépenses. De plus, je suis d'avis que les pratiques de sélection des établissements, tant privés que publics, fondées sur des résultats scolaires et des tests de sélection devraient être interdites pour permettre à l'enfant de choisir une matière qui l'intéresse et ainsi le motiver davantage

Finalement, il est important de regarder un pays comme la Finlande qui a démontré qu'il est possible de mettre en place un système d'éducation des plus performants avec des écoles entièrement gratuites et surtout non sélectives.

L'éducation et ses objectifs d'apprentissage

L'établissement d'enseignement de par sa structure, son offre de cours et son climat d'apprentissage, influence grandement l'expérience scolaire des jeunes. Afin de s'assurer que ceux-ci ne décrochent pas, il est primordial de mettre en place des moyens de les motiver à atteindre l'objectif premier, soit l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

L'environnement est un facteur déterminant de la persévérance scolaire et de la réussite académique. Pour encourager nos jeunes et leur donner le goût de réussir, il est essentiel de mettre en place des programmes qui les stimulent et qui reflètent bien la réalité d'aujourd'hui. Les vieux modèles ne fonctionnent plus ; le décrochage scolaire le démontre amplement. En ce sens, deux modifications devraient être apportées au programme actuel.

☑ Mettre en place des programmes sport-études et art-études obligatoires pour tous

Il existe présentement au Québec des programmes sport-études et art-études qui sont offerts dans divers établissements d'enseignement. Selon moi, ces programmes permettent aux jeunes de découvrir leurs intérêts, développer leurs habiletés sportives et artistiques mais également de se développer sur le plan personnel et social. Alors pourquoi ne pas implanter ces programmes de façon permanente ? L'objectif de l'implantation de ces programmes serait d'apprendre aux jeunes à se fixer des objectifs, établir un échéancier pour les rencontrer, s'entourer d'une équipe

et apprendre à perdre et à gagner. Des acquis qu'ils leur seront utiles à tous les stades de leur vie d'adulte.

Au niveau primaire, ces deux programmes devraient être obligatoires et permettraient aux jeunes de pratiquer différents sports individuels et d'équipe et de se familiariser avec diverses activités culturelles et artistiques. Au secondaire, les étudiants pourraient choisir l'un des deux programmes et continuer leur formation académique tout en pratiquant une activité sportive ou artistique de leur choix. Cette façon de faire permettrait à tous les enfants d'avoir accès à des cours de musique, de peinture, de chant, de danse et à la pratique de certains sports individuels et d'équipe. Les écoles pourraient compétitionner entre elles par le biais de club sportif et de concours. Au niveau secondaire, les spécialités devront être réparties de façon équitable entre les établissements et il faudra assurer le transport des étudiants qui choisiront une formation qui ne sera pas disponible dans son quartier, mais si c'est le prix à payer pour enrayer le décrochage scolaire et mieux outiller nos jeunes, l'idée a du mérite et est réalisable si le projet est bien planifié et bien géré.

Développer l'offre de cours

Les jeunes d'aujourd'hui doivent développer diverses habiletés pour être mieux préparés au marché du travail. Voici quelques suggestions d'améliorations ou d'ajout au programme actuel :

1) *être bilingue à la fin de ses études secondaires.*

Des cours de grammaire de base tant en français qu'en anglais sont essentiels, mais pourquoi ne pas enseigner d'autres matières dans une langue seconde. On pourrait alors avoir un cours de sport ou de musique en anglais pendant une année. D'autres cours s'y prêteraient aussi

facilement. Je crois que la mondialisation ne nous donne guère le choix ; si l'on veut être compétitif, il est essentiel d'avoir une certaine maîtrise de l'anglais.

2) *Entreprenariat 101*

Les jeunes d'aujourd'hui s'intéressent plus facilement au côté pratique de l'apprentissage. Pourquoi ne pas les amener à créer des entreprises virtuelles leur permettant de développer leur créativité tout en les initiant à des notions de base essentielles comme la préparation d'un budget. Au primaire, on pourrait organiser une activité pour ramasser des fonds où les jeunes seraient impliqués dans l'organisation et le déroulement de l'activité à tous les niveaux. Dans le même ordre d'idées, les étudiants du secondaire pourraient mettre sur pied une entreprise qui offrirait des services de tonte de pelouse durant leurs vacances estivales.

3) *Obliger les jeunes à s'engager bénévolement*

Certaines institutions ont déjà un volet d'engagement social, mais les jeunes devraient être encouragés à faire un certain nombre d'heures de bénévolat dans le cadre de leur année scolaire. Le bénévolat leur apportera la satisfaction d'avoir contribué, il leur permettra de créer des liens et même de découvrir des facettes cachées de leur personnalité.

4) *Mon avenir, moi j'y vois !*

Les jeunes d'aujourd'hui manquent parfois de motivation et n'ont aucune idée de ce qu'ils feront après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Pourquoi ne pas créer un cours qui permettrait de découvrir les différentes avenues qui s'offrent à eux. Ils pourraient choisir au cours de l'année scolaire trois secteurs d'activités qui les interpellent et les découvrir. Quoi de mieux qu'un avocat pour expliquer sa profession et pourquoi ne pas faire plaider des jeunes en

classe sur un sujet d'actualité ? Les jeunes intéressés par les métiers pourraient de la même façon rencontrer des experts dans différents domaines.

CONCLUSION : L'ÉCOLE DE DEMAIN

Enfin, malgré toutes les mesures qui pourraient être mises en place, il faut se rappeler que la grande responsable du décrochage scolaire c'est la pauvreté. L'État doit agir afin d'améliorer le statut socioéconomique des individus, puisque la pauvreté des familles est un facteur déterminant dans la réussite scolaire des jeunes.

Finalement le Québec devrait adopter une loi afin de rendre obligatoire la fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 18 ans pour ceux qui ne sont pas diplômés du secondaire. Certaines provinces comme l'Ontario oblige la fréquentation scolaire jusqu'à 18 ans et leur taux de décrochage scolaire est inférieur au nôtre.

Ces changements ont un coût bien sûr que l'état devra défrayer. Pour ce faire, il faudra qu'en tant que société nous mettions l'éducation en tête de nos priorités. Surtout, je crois qu'avant de dire que le gouvernement n'a pas les moyens d'investir dans de tels changements, il faut se rappeler que le décrochage scolaire a un coût très élevé et que le statut-quo n'est pas une option.